

Affaire suivie par Christophe CAILLET (03.86.72.44.24)

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES QUARTIERS DU LUNDI 4 AVRIL 2016

La Commission des quartiers s'est réunie le lundi 4 avril 2016 à 18h30, au Centre de Loisirs des Brichères.

ETAIENT PRESENTS :

Elus municipaux

Guy PARIS	Adjoint chargé de la Démocratie de proximité, des Quartiers et de la Citoyenneté
Rita DAUBISSE	Conseillère municipale
Isabelle POIFOL-FERREIRA	Conseillère municipale
Elisabeth GERARD-BILLEBAULT	Conseillère municipale

Représentants des habitants à la Commission des quartiers

Maryse BEAUREPAIRE	Conseil de quartier Brichères
Christophe PHILIPPON	Conseil de quartier Boussicats
Marc ATZORI	Conseil de quartier Sainte-Geneviève
Dominique DUJON	Conseil de quartier St-Siméon
Bernard BREMONT	Conseil de quartier des Rosoirs
Patrice VAYNE	Conseil de quartier Centre-Ville
Philippe DURAND	Conseil de quartier St-J/St-Amâtre
Josette MARCHAL	Conseil de quartier des Piedalloues / La Noue
Bernadette GODARD	Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza
Josette PORTAFAIX	Conseil de quartier Conches/Clairions

ASISTAIENT EGALEMENT

Pascal ROY	Directeur Général Adjoint / Ville d'Auxerre
Stéphane CUZON	Directeur Cadre de Vie / Ville d'Auxerre
Christophe CAILLET	Directeur Cohésion Sociale et Solidarité
Elise BOLLIER	Référente des Conseils de quartiers / CSS
Laure PICARD	Coordonnatrice / CSS
Charisse N'GOUMBI	Coordonnatrice / CSS
Denis PRINCE	Coordonnateur / CSS
Julien BIMBEAU	Coordonnateur / CSS

EXCUSEES :

Elodie ROY	Conseillère municipale
Malika OUNES	Conseillère municipale

ABSENT :

Représentant	Conseil de quartier Rive Droite
---------------------	---------------------------------

Guy Paris accueille les participants et ouvre la séance. La nouvelle organisation des services de la Ville induit la nomination de nouveaux coordonnateurs pour certains conseils de quartiers. Guy Paris les invite à se présenter :

Julien Bimbeau, responsable de la maison de quartier des Rosoirs
en charge du conseil de quartier des Rosoirs et des Boussicats

Laure Picard, responsable de la maison de quartier Saint Siméon
en charge des conseils des quartiers Saint Siméon et Conches/Clairions

Charisse N'Goumbi, animatrice à la maison de quartier Rive Droite
en charge des conseils des quartiers Rive Droite et Saint Gervais/Brazza

Elise Bollier, coordonnatrice des conseils de quartiers - responsable des
Correspondants de nuit
en charge des conseils des quartiers Brichères et Sainte Geneviève

pas de changement pour
Denis Prince, responsable de maison de quartier des Piedalloues
en charge des conseils des quartiers Piedalloues, Centre-Ville, St Julien/St Amâtre

Reprise de l'ordre du jour :

- 1 - Validation du compte-rendu de la commission du 15 octobre 2015
- 2 - Projets en cours
Conseil de quartier Centre Ville :
 - ✓ Aménagement des abords du lycée Jacques Amyot
Conseil de quartier Saint Siméon :
 - ✓ Remplacement des clôtures espace jeux parc du Merlot
Conseil de quartier Saint Julien/Saint Amâtre
 - ✓ Aménagement d'un accès à la Coulée Verte chemin de Champlys.
- 3 Présentation du projet d'espace Fit-Forme-Urbain
- 4 - Informations diverses
 - ✓ Séminaire des conseils de quartiers
 - ✓ Calendrier des manifestations des conseils de quartiers
 - ✓ Les Rencontres Auxerroises du Développement Durable (RADD), avec randonnée découverte de la ville pour les conseillers de quartiers.
- 5 - Questions diverses

1 - Validation du compte-rendu de la Commission du 15 octobre 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Projet en cours

Conseil de quartier Centre-Ville - Aménagement des abords du lycée Jacques Amyot

Ce projet a été présenté en commission du 20 avril 2015 et souligné comme un projet d'importance. Ce parc, situé à l'angle des rues de l'Etang Saint Vigile et du lycée Jacques Amyot s'inscrit aussi dans le parcours de visite Cadet Roussel. Il est fréquenté tant par les élèves des établissements scolaires de Jacques Amyot et Saint Germain que par les nombreux touristes. La problématique globale est que les jeunes n'ont pas de lieu pour se retrouver en dehors des heures de cours et stagnent dans ce parc et les trottoirs des rues alentours. Ils génèrent des nuisances et des désagréments.

Il convenait alors de redonner un sens à cet espace et d'offrir un lieu agréable pour les étudiants et les touristes. Ce travail a été mené avec les Proviseurs et les professeurs des lycées pour ajouter un objectif pédagogique et éducatif.

Ce projet consiste à supprimer la quasi totalité du parking à vélos de manière à aménager des alcôves destinées à accueillir des espaces de détente et de convivialité.

Ce projet est planifié en deux phases :

en 2016 → travaux de terrassement et voirie

travaux de plantation et première tranche de mobilier urbain (bancs et corbeilles)
pour un montant de 40 000 €

en 2017 → deuxième tranche de mobilier urbain (repose debout et fauteuils)

pour un montant de 15 000 €.

Le projet global s'élevant à 55 000 €.

Le projet est validé.

Question : est-ce que les voitures continueront à se garer le long de la rue de l'Etang Saint Vigile ? Si oui, il faudrait implanter un poteau supplémentaire à l'angle de cette rue et de la rue Jacques Amyot, au niveau du stop car un véhicule se gare en longueur et gêne la visibilité rendant ce carrefour dangereux.

La réponse étant positive, les services prennent note pour intervention.

Conseil de quartier Saint Siméon - Remplacement des clôtures espace jeux parc du Merlot

Les aires de jeux (2/5 ans et 8/10 ans) sont situées au parc du Merlot au même titre que le terrain de foot, les espaces verts de détente, la piste aménagée pour la pratique du vélo et un chemin piétons. Ces espaces de jeux sont très utilisés. Les barrières en bois qui les ceinturent sont en très mauvais état, en particulier celles des jeux pour enfants de 2/5 ans et, de ce fait dangereuses. Elles n'ont plus valeur de protection et ces lieux sont salis par les animaux laissés en liberté. Il est impératif que ces clôtures soient réparées ou changées.

Le directeur Cadre de Vie indique que la politique de la ville n'est pas de réparer des clôtures bois mais de les changer pour des clôtures métalliques plus résistantes et faciles d'entretien.

Ce projet comprend :

la dépose de la clôture et des deux portillons existants

la fourniture et pose d'une clôture métallique avec scellement des poteaux

la fourniture et pose d'un portillon métallique avec scellement des poteaux

le projet global s'élevant à 18 600 €.

Le projet est validé.

Conseil de quartier Saint Julien/Saint Amâtre - Aménagement d'un accès à la Coulée Verte chemin de Champlys

La construction des Gratterys, dépendant du quartier Saint Julien/Saint Amâtre, est maintenant terminée.

Les habitants se rendent régulièrement à pied en centre ville et empruntent le chemin de Champlys, la Coulée Verte puis l'avenue de la Puisaye. Le chemin de Champlys a été remis en état mais aucun accès à la Coulée Verte n'est aménagé. Il est donc nécessaire qu'un accès piétons soit implanté à proximité du chemin de Champlys pour favoriser l'accès à la ville et à la promenade de la Coulée Verte.

Ce projet s'élève à 17 000 €

Le projet est validé.

3 - Présentation du projet Fit-Forme-Urbain

Invités par la Ville de Nevers, les membres des conseils de quartiers d'Auxerre avaient visité un espace implanté d'agrs de musculation et de détente extérieurs, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur notre ville.

Afin d'aboutir, les élus des quartiers et les services de la Ville ont formé un collectif.

Une première réunion de travail s'est déroulée le 17 mars 2016 au Stade Nautique. Chaque conseil de quartier était représenté : Annick Picard (Centre Ville), Emmanuel Racine (St Julien/St Amâtre), Michelle Lignon (Piedalloues), Emmanuel Sautier (Rive Droite), Patrick Laval (Rosoirs), Pierre Guillermin (St Siméon), Christiane Chevillard (Conches Clairions), Karine Guinot (Ste Geneviève), Christine Potrat (Bousicats), Jacqueline Baudot (Brichères). Hugues Louis (St Gervais/Brazza) étant excusé.

Le souhait des élus de la Ville est de démocratiser et d'encourager la pratique sportive sous toutes ses formes et pour tous les publics (ados, adultes, hommes/femmes, non sportifs, sportifs loisirs ou plus aguerris, individuel/collectif, personnes à mobilité réduite). Ce lieu est imaginé sous forme ludique et sympathique qui donne envie et met le sport au service du "bien vivre ensemble". Les agrés de pratique de cardio et de détente sont priorités.

L'implantation du site doit tenir compte de l'environnement urbain et répondre à certains critères comme :

- la proximité d'autres espaces de loisirs extérieurs, pas forcément à côté de jeux pour enfants),
- la situation de l'espace dans la ville
- la possibilité de stationnement à proximité
- la présence d'ombre ou à proximité
- la luminosité naturelle et/ou l'éclairage public (personne ne doit s'empêcher de pratiquer seul(e) et à tout horaire).

Plusieurs sites sont pressentis : l'Arquebuse, le parc de la Turbine, la pointe du skate parc, le parc Roscoff, le Stade Auxerrois, l'Iles aux Plaisirs, l'Arboretum, les Piedalloues (pourtour de la maison de quartier), l'Olympic Canoé Kayak Auxerrois (O.C.K.A.), l'éco quartier des Brichères, le parc Sainte Geneviève.

Après visites sur sites, deux sont prioritairement retenus : l'O.C.K.A. et le Parc Roscoff.

Elisabeth Gérard-Billebault souligne qu'aucun travaux n'est prévu pour la Rive Droite avant 2020 et est donc plus favorable à une implantation au Parc Roscoff qui serait visible et disponible pour les auxerrois et les visiteurs. Cet équipement est un atout pour une ville touristique comme Auxerre, il faudra donc en faire la promotion. Si ces installations rencontrent un franc succès, rien n'empêche l'aménagement sur d'autres sites.

La possibilité d'inondation de cet espace est soulevée.

Guy Paris indique que le site de l'O.C.K.A. est très fréquenté tant par les différents abonnés des clubs sportifs alentours que par les promeneurs du long de l'Yonne.

Du choix du site dépendront la fréquentation, l'appropriation et l'utilisation par tous, empêchant ou minimisant les éventuelles dégradations des appareils et/ou salissures du lieu.

La prochaine réunion du collectif est prévue le 7 avril prochain pour finaliser le choix du site et déterminer les différents appareils à installer.

Toutefois, il convient de valider l'enveloppe financière nécessaire à l'achat des équipements qui s'élève à 24 400 €.

Le projet est validé.

Guy Paris indique que le total des montants des projets validés atteint 100 000 € , montant alloué pour l'année 2016.

Il invite les membres des conseils de quartiers à travailler dès à présent sur la construction des projets qui pourraient être présentés en commission 2017.

4 - Informations diverses

Sujet abordé : Séminaire des Conseils de quartiers

Ce séminaire est organisé sur la matinée du samedi 21 mai 2016 au centre de loisirs des Brichères.

Guy Paris propose un projet d'ordre du jour :

- retours sur les assemblées de quartier 2016
- présentation du nouvel organigramme des services de la Ville d'Auxerre
- point sur la Charte de Démocratie de Proximité
- présentation de la Charte de Laïcité (votée en Conseil Municipal de mars 2016)
- présentation de la démarche Zéro Phyto

Elisabeth Gérard-Billebault rappelle que les membres de la commission avaient souhaité rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France afin de mieux connaître les fondements, les obligations et les conséquences en cette matière. Après de nombreuses tentatives, ce rendez-vous n'a malheureusement pas pu aboutir. Elle pense que ce sujet devrait être ajouté à l'ordre du jour du séminaire et solliciter Pierre Guilbaud, Directeur du Dynamisme Urbain, pour répondre aux nombreux questionnements.

Guy Paris souhaite également une présentation du Plan Local d'Urbanisme par Pierre Guilbaud, lors de cette matinée.

Sujet abordé : Calendrier des manifestations des conseils de quartiers

Le calendrier des manifestations des conseils de quartiers est distribué, chacun en prend connaissance.

Guy Paris demande s'il y a des remarques, modifications ou ajouts à effectuer.

Les remarques suivantes sont prises en compte :

Mai 2016, le 29 - randonnée inter-quartiers : ajouter que le rendez-vous de départ est au centre de loisirs des Brichères.

Octobre 2016, Fête du quartier des Brichères : la date est le samedi 8 octobre 2016 et non le 10 comme mentionné.

Sujet abordé : Les Rencontres Auxerroises du Développement Durable (RADD)

Les RADD sont organisées les vendredi 10 et samedi 11 juin 2016. Le programme n'est pas encore validé et sera remis à tous les membres des conseils de quartiers dès que possible dans l'optique d'une réelle et intense association sur cette manifestation.

Christine Rocheteau, collaboratrice à la direction Cohésion Sociale et Solidarité, fera une visite commentée des monuments visibles lors de la déambulation.

L'ensemble des conseillers de quartier seront invités à participer aux R.A.D.D. qui proposent des thèmes les concernant directement.

5 - Questions diverses

Guy Paris souligne que tous les projets validés en commission 2015 ont pu être réalisés et leurs financements couverts par l'enveloppe de 100 000 €. Le projet du conseil de quartier Saint Siméon concernant l'aménagement d'un dispositif de ralentissement boulevard de Montois sera étudié en régie, sur l'année 2016, voire 2017.

Josette Marchal, représentante du conseil de quartier des Piedalloues informe sur le mauvais état des allées piétonnes qui sillonnent le quartier et permettent de le traverser de part en part. Un plan de rénovation a été mis en place en concertation avec les services Ville. Le coût est onéreux : 130 €TTC par ml pour une allée de 2 m de large. Stéphane Cuzon précise que ces circuits s'étalent sur environ 6 kms. Le conseil de quartier des Piedalloues présentera en commission des quartiers 2017, un dossier pour la réfection des allées les plus endommagées en restant en cohérence avec l'enveloppe allouée. Les membres présents prennent note de ces éléments.

Elisabeth Gérard-Billebault revient sur le projet de construction d'un espace cultuel/culturel par l'Association Turque aux Brichères.

La représentante à la commission du conseil de quartier des Brichères, ainsi que le Président présent, indiquent que Messieurs Capan Akay et Mehmet Yaras, respectivement Président et Vice-Président de l'Association, sont venus présenter le projet lors de la séance du conseil de quartier des Brichères le 17 février dernier. Ils ont été très explicites et ont répondu à toutes les questions posées avec sincérité. Ils ont beaucoup insisté sur l'envie d'ouvrir ce lieu à toutes et tous et de participer à la vie du quartier.

Elisabeth Gérard-Billebault demande d'inviter Monsieur Akay afin que ce projet soit également présenté aux membres représentant les 11 conseils de quartier lors d'une prochaine commission de quartier.

Guy Paris rappelle que l'achat des terrains pour la construction de ces édifices est validé en Conseil Municipal et entériné par une délibération consultable.

Dominique Dujon remercie Stéphane Cuzon pour la rapidité de mise en place des panneaux de réglementation des Parcs et Jardins au parc du Merlot mais regrette qu'ils aient été positionnés à l'intérieur et non pas aux entrées/sorties.

Stéphane Cuzon prend note.

Stéphane Cuzon informe qu'en fin d'après-midi un effondrement s'est produit rue des Hospitaliers. La circulation est fermée et les services GRDF et ERDF accompagnés des services Ville, font des passages toutes les deux heures.

La séance est levée à 20h30.

Le Président délégué de la Commission des quartiers,

Guy PARIS.